



DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT DE L'ARMÉE DE TERRE : *Sous-direction organisation - ressources humaines.*

**CIRCULAIRE N° 40973/DEF/DCCAT/ORH/PM/RFM relative au concours d'admission dans le corps des commissaires de l'armée de terre au grade de commissaire sous-lieutenant en 2008.**

*Du 14 juin 2007*

NOR D E F T 0 7 5 1 1 9 8 C

---

*Références :*

Décret n° 84-173 du 12 mars 1984 (BOC, p. 1525. ; BOEM 311-0) modifié ;  
Arrêté du 9 novembre 2004 (JO du 25, p. 19961 ; BOC, 2004, p. 19961 ; BOEM 321 et 770) ;  
Arrêté du 2 mai 2006 (BOC n° 24, texte n° 9 ; BOEM 770) ;  
Instruction n° 40381/DEF/DCCAT/ORH/ RF du 10 juillet 2001 (BOC, p. 4125 ; BOEM 770).

*Pièce(s) Jointe(s) :*

Deux annexes.

*Texte abrogé :*

Circulaire n° 41108bis/DEF/DCCAT/ORH/PM/RFM du 4 juillet 2006 (BOC/PT n° 25, texte n° 45).

*Référence de publication :* BOC N°18 du 30 juillet 2007, texte 133.

---

**1. GÉNÉRALITÉS.**

Un concours est organisé en 2008 en vue du recrutement au grade de commissaire sous-lieutenant de l'armée de terre, en application des dispositions de l'article 6.2 du décret n° 84-173 cité en référence.

Le nombre de places à pourvoir est fixé par arrêté du ministre de la défense.

**2. DATES ET LIEU DE DÉROULEMENT DES ÉPREUVES.**

Les épreuves du concours ont lieu aux dates ci-après :

- écrit : du 19 au 21 mai 2008 ;
- oral : du 16 au 18 juin 2008.

La note d'organisation sera diffusée ultérieurement.

Les frais de déplacement des candidats, lors des épreuves du concours, sont imputés sur le programme 178 sous-action 33 BOP 17811C OBI 351 804 - code autorité 4 K 8100/M - activité 002/LL.

**3. PRÉPARATION AU CONCOURS.**

Les candidats au concours peuvent bénéficier de cours par correspondance (CPC) préparatoires organisés sous la responsabilité de la division de l'enseignement militaire supérieur scientifique et technique/centre d'enseignement supérieur du commissariat de l'armée de terre (EMSST/CESCAT).

Le CESCAT met également en œuvre des périodes d'enseignement dirigé (PED) et informera ultérieurement les candidats de la périodicité et des modalités pratiques correspondantes.

Dans le cadre de la participation aux PED, les frais de déplacement sont à la charge des candidats ou financés à la diligence de leur organisme d'affectation sur leur propre ligne budgétaire.

### 3.1. **But.**

Se déroulant à partir du mois de juillet 2007, ces cours permettent aux candidats :

- d'approfondir leurs connaissances afin de préparer l'épreuve de culture générale ayant trait à l'évolution générale des idées et des faits politiques, économiques et sociaux depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle ;
- de mettre à jour leurs connaissances dans la matière à option ;
- d'acquérir une méthode et de s'entraîner à la rédaction d'une synthèse d'un dossier relatif à une question d'intérêt général ;
- de les préparer aux épreuves de langues.

### 3.2. **Demande d'inscription.**

Les intéressés adressent leur demande d'inscription aux CPC (modèle en annexe I) directement au collège de l'enseignement supérieur de l'armée de terre (CESAT)/DEMSST/CESCAT [(copie à la direction centrale du commissariat de l'armée de terre/organisation-ressources humaines/personnel militaire (DCCAT/ORH/PM)] dès la parution de la présente circulaire et au plus tard fin septembre 2007. Il est recommandé aux candidats se présentant pour la première fois au concours de s'inscrire au plus tôt.

## 4. ÉTABLISSEMENT ET TRANSMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE.

Les dossiers devront comprendre :

- un état de renseignements [imprimé n° 314/18<sup>(1)</sup>] par lequel le candidat « demande à subir les épreuves du concours d'admission dans le corps des commissaires de l'armée de terre au grade de commissaire sous-lieutenant en 2008 », en précisant l'option et la (les) langue(s) vivante(s) choisie(s) (obligatoire et facultative) ;
- une copie (ou photocopie) des notes des cinq dernières années ;
- une fiche intercalaire, jointe en annexe II, renseignée et certifiée par le chef de corps ;
- un certificat médical (original) sur lequel doit apparaître l'aptitude à faire campagne en tous lieux et sans restriction ;
- une copie (ou photocopie) des diplômes universitaires.

Les dossiers établis par les chefs de corps seront adressés, pour le 1<sup>er</sup> février 2008, aux bureaux de gestion de la direction du personnel militaire de l'armée de terre (DPMAT).

La DPMAT adressera, pour le 18 février 2008, les dossiers revêtus de son avis à la DCCAT qui diffusera sous son timbre la liste des candidats réunissant les conditions.

5. TEXTE ABROGÉ.

La circulaire n° 41108bis/DEF/DCCAT/ORH/PM/RFM du 4 juillet 2006, relative au concours d'admission dans le corps des commissaires de l'armée de terre au grade de commissaire sous-lieutenant en 2007 est abrogée.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général de division,  
directeur central du commissariat de l'armée de terre,*

Gérard DELTOUR.

---

(1) Cet état sera renseigné selon les prescriptions données en annexe à l'instruction citée en référence.

ANNEXE I.

**DEMANDE D'INSCRIPTION AUX COURS PAR CORRESPONDANCE PRÉPARATOIRES AU  
CONCOURS DE RECRUTEMENT AU GRADE DE COMMISSAIRE SOUS-LIEUTENANT.**

**DEMANDE D'INSCRIPTION AUX COURS PAR CORRESPONDANCE PREPARATOIRES  
AU CONCOURS DE RECRUTEMENT AU GRADE DE COMMISSAIRE SOUS-  
LIEUTENANT.**

(Admission à l'école militaire supérieure d'administration et de management de l'armée de terre)

**1 - IDENTITE**

Nom (en capitales accentuées) :  
Date et lieu de naissance :  
Situation de famille <sup>(1)</sup> :

Prénoms :

**2 - SITUATION MILITAIRE <sup>(1)</sup>**

Arme ou service :  
Grade : depuis le :  
Origine du recrutement :  
Garnison :  
Formation d'appartenance :  
Adresse postale :  
Adresse télégraphique :  
Tél. : poste :

**3 - TITRES UNIVERSITAIRES <sup>(1)</sup>**

- Titres détenus :
- Etudes poursuivies pendant l'année scolaire 2006– 2007 :

**4 - DIVERS**

- Options choisies :
  - droit
  - sciences économiques
  - sciences et techniques de gestion

- Langue vivante obligatoire :
- Langue vivante facultative :

- Adresse personnelle : Tél. :

- Adresse<sup>(1)</sup> où envoyer les cahiers de préparation :

- Candidature connue hiérarchiquement :

**OUI**

**NON**

Ci-joint trois photos d'identité (en tenue militaire) (format 4 X 4)

A \_\_\_\_\_, le  
(signature)

---

<sup>(1)</sup> Il est demandé d'avertir le CESCAT de toute modification survenant pendant la préparation.

ANNEXE II.

**FICHE INTERCALAIRE À JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE.**

## FICHE INTERCALAIRE A JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE.

### 1- IDENTITE

Mme, Mlle, M (rayer les mentions inutiles).

Nom : Prénoms :

Corps : Arme ou service : Grade : à/c du :

Diplôme civil le plus élevé <sup>(1)</sup> : diplôme militaire <sup>(1)</sup> :

Certificat militaire de langue étrangère <sup>(1)</sup> :

Affectation :

### 2- CERTIFICATION

Extrait du feuillet d'enregistrement des bulletins de punition (dispense de produire le feuillet, si état néant) :

L'intéressé(e) n'a fait ni l'objet de punitions ni de condamnations :

Ouverture du feuillet le , par

Contrôle et validation le , par

### 3- HABILITATION

L'intéressé(e) a fait l'objet d'une procédure d'habilitation aux informations classifiées (dispense de fournir l'attestation) :

Pour la période du au

Une décision d'admission, d'agrément (rayer la mention inutile)  
Référence : Degré d'habilitation :

Lui a été accordée pour la période :

A (lieu) , le (date)  
*Signature de l'employeur.*  
(grade, nom, fonction et cachet de l'autorité responsable).

### 4- DECLARATION D'ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je soussigné, m'engage sur l'honneur à rester en activité pendant la période s'étendant de l'admission au concours jusqu'à une date postérieure de quatre ans à celle de la sortie du stage de formation.

A (lieu) , le (date)

*Signature.*

---

<sup>(1)</sup> A joindre au dossier de candidature